

2015-09-22

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marges bénéficiaires des entreprises: évolution récente dans un contexte de faible inflation (Article pour la Revue économique du mois de septembre 2015)

Les entreprises qui affichent un niveau de rentabilité suffisant résistent mieux aux aléas de la conjoncture et sont plus enclines à investir. Or, depuis la crise de 2008-2009, le taux de marge des entreprises belges a reculé de manière prononcée et généralisée, c'est-à-dire dans la quasi-totalité des branches d'activité. La baisse s'est révélée un peu plus marquée dans l'industrie que dans les services marchands, en particulier si on tient compte des dépenses qui seront nécessaires à l'avenir pour remplacer et moderniser l'outil de production, qui tend à se déprécier de plus en plus rapidement. La rentabilité des grandes entreprises s'est davantage érodée que celle des PME, mais elle s'était plus nettement améliorée avant la crise. L'évolution du taux de marge des entreprises en Belgique n'a pas différé de ce qui a pu être observé dans les pays voisins.

Ce sont surtout les facteurs cycliques qui expliquent le repli du taux de marge depuis la crise, alors que celui-ci avait sensiblement augmenté au cours de la période l'ayant précédée. Dans l'industrie, l'évolution défavorable des prix relatifs pèse, de manière structurelle, sur le taux de marge, dans un contexte de concurrence mondiale toujours plus intense pour les produits manufacturés. La hausse régulière de la productivité du travail en volume, beaucoup plus vive que la progression des salaires réels, permet toutefois de maintenir un niveau de marge raisonnable. Moins exposées à la concurrence internationale, les firmes actives dans les services marchands pâtissent d'une croissance trop faible de leur productivité, tandis que leurs coûts salariaux ont, jusqu'il y a peu, continué de grimper de façon assez soutenue. Dans cette branche, c'est essentiellement la capacité des firmes de pratiquer des prix de vente élevés qui leur permet de conserver un taux de marge confortable. D'autres facteurs, tel le développement de l'e-commerce, peuvent eux aussi influencer le taux de marge dans les services.

L'évolution des marges s'avère étroitement corrélée avec celle de l'activité économique. Les entreprises tendent en effet à augmenter leurs marges en période de haute conjoncture et à les comprimer lorsque l'activité s'essouffle.

La relation entre les marges et l'évolution des prix en Belgique semble plus ténue. L'évolution des prix comprend pourtant des composantes fortement cycliques, mais lorsque l'activité économique s'essouffle, la marge par unité produite sert d'amortisseur pour compenser à court terme les hausses des coûts salariaux unitaires résultant d'une baisse de la productivité. Les marges absorbent dès lors les chocs lorsque l'économie est moins florissante et modèrent, ce faisant, l'évolution générale des prix. L'existence de rigidités des prix, en particulier dans les services, pourrait, parmi d'autres facteurs, expliquer cette situation. Lorsque l'activité économique se redresse, c'est le phénomène inverse qui se produit, et les marges des entreprises augmentent rapidement. Le récent recul de l'inflation s'est matérialisé en dépit de la légère pression haussière sur les prix exercée par l'élargissement des marges.

Le rôle d'amortisseur joué par les marges des entreprises en cas de choc sur les coûts salariaux unitaires n'est pas une spécificité belge et a également été observé dans les pays voisins au cours de la période récente. En revanche, dans les pays du sud de l'Europe les marges ont augmenté de manière constante tout au long de la crise et l'ajustement à l'environnement de bas prix s'est opéré davantage via les salaires.

N° d'entreprise: 0203.201.340

b.be RPM Bruxelles